

Réf: Dossier N° 018952

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ARVINE EVENTS »

Siège social Abidjan, Cocody, angre, Lot 512, Ilot 53

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28/06/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 24/08/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARVINE EVENTS »

Objet : EVENEMENTIEL (publicité, organisation de spectacle, de cérémonies et toutes activités similaires) COMMUNICATION PAR OBJETS COMMERCE GENERAL IMPORT-EXPORT RESTAURATION DIVERS Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement. COMMUNICATION PAR OBJETS VENTE DE MARCHANDISES DIVERSES IMPORT-EXPORT DE MARCHANDISES RESTAURATION

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, angre, Lot 512, Ilot 53

Dirigeant(s) : M GREKOU GREKOU ARMEL KEVIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05724 du 12/10/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°27678/GTCA/RC/2021 du 12/10/2021

